

**Arrêté N° 2023-295
portant renouvellement de M. Gilles GESQUIERE en qualité de chargé de mission
pour la stratégie scientifique sur les enjeux urbains**

La Présidente de l'Université Lyon 2

- Vu** le Code de l'éducation ;
Vu les statuts de l'Université approuvés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018 modifiés et notamment l'article 38 ;
Vu l'arrêté 2022-235 du 20 septembre 2022 portant nomination de M. Gilles GESQUIERE en qualité de chargé de mission pour la stratégie scientifique sur les enjeux urbains et la lettre de mission afférente ;

Arrête :

- Article 1 :** Monsieur Gilles GESQUIERE, Professeur des Universités, est renouvelé dans ses fonctions de chargé de mission pour la stratégie scientifique sur les enjeux urbains conformément aux termes de la lettre de mission susvisée.
- Article 2 :** L'intéressé bénéficie d'une équivalence horaire de 32 heures ETD au titre de cette mission pour l'année universitaire 2023/2024.
- Article 3 :** Cette mission, qui a pris effet à compter du 1^{er} septembre 2023, prendra fin le 31 août 2024.

Fait à Lyon, le 24 octobre 2023

Nathalie DOMPNIER